



PBI

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1907/2006/CE (REACH)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Identification du produit
nom commercial

COGEMICA HT 710

Identification fournisseur
nom
adresse

PORTERET BEAULIEU INDUSTRIE
4, chemin du Fourneau – B.P. 11
21310 BEZOUOTTE – France
Tel : (33)3 80 10 08 08
Fax : (33)3 80 36 56 87
www.pbi-company.com – info@pbi.fr

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit ne renferme aucune substance dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composition :	mica	N° CAS	12001-26-2
	résine silicone		

Composants apportant un danger : aucun

4. PREMIERS SECOURS

- 4.1 Inhalation : non applicable.
- 4.2 Contact avec la peau : non applicable.
- 4.3 Contact avec les yeux : non applicable.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone, eau pulvérisée,

6. DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Protection individuelle : pas de mesure spéciale.
- 6.2 Protection de l'environnement : pas de mesure spéciale.
- 6.3 Méthodes de nettoyage : balayage ou aspiration (port du masque recommandé).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation : pas de précautions spécifiques requises.

7.2 Stockage : conserver à l'abri de l'humidité.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Contrôle de l'exposition :
VME pour le mica : 3 mg/m^3

8.2 Protection respiratoire : masque anti-poussières de type FFP2 lorsque le taux de poussières est supérieur à 3 mg/m^3 .

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Etat physique : solide

9.2 Couleur : clair à foncé

9.3 Odeur : aucune

9.4 Masse volumique : 1900 kg/m^3 mesuré sur du 2 mm d'épaisseur

9.5 Solubilité : insoluble dans l'eau.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité du produit : le liant se dégrade à partir de $250 \text{ }^\circ\text{C}$.

10.2 Produits de décomposition dangereux : CO_2 , CO , SiO_2 provenant du liant.
Si il y a un manque d'oxygène, une petite quantité de formaldéhyde et ses produits de polymérisation peuvent se former.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'épidémiologie n'a pas démontré de risques dans des conditions normales d'utilisation.
Les poussières générées lors de la transformation du produit peuvent avoir un effet irritant mécanique.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

En l'état, ce produit ne présente aucun risque spécifique pour l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Destruction en centre agréé.

14. TRANSPORT

Pas de précaution spéciale requise.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification CE : le produit n'est pas classé

Etiquetage : le produit n'étant pas classé ne nécessite pas d'étiquetage.

Cette liste indique uniquement les principaux textes communautaires publiés à la date de fourniture de la présente fiche de données de sécurité. Elle ne saurait être considérée comme une énumération exhaustive et ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations qui lui incombent.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné.

Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.